

# Google tire définitivement un trait sur Flash

Il ne devrait bientôt plus y avoir de trace de Flash dans Google Search.

Le moteur [arrêtera d'indexer](#), d'ici à la fin de l'année, les contenus reposant sur cette technologie.

Il avait véritablement commencé à les prendre en compte [à l'été 2008](#), [parallèlement à Yahoo](#).

De manière générale, vidéos et animations n'ont jamais été indexées. Seuls l'ont été les contenus textuels (y compris les liens) figurant aussi bien sur des sites « full-Flash » qu'au sein d'éléments tels que les menus et les boutons.

En toile de fond, le blocage [désormais effectif](#) de Flash Player sur les principaux navigateurs Internet.

Sur Chrome, le greffon est désactivé par défaut [depuis juillet 2019](#)\*. Il est possible de l'activer dans les paramètres, mais l'utilisateur doit en autoriser l'exécution site par site, et ce à chaque nouvelle session de navigation.

[Plusieurs étapes](#) avaient été franchies auparavant :

- Septembre 2015 : Chrome bloque par défaut le rendu des contenus Flash jugés « non essentiels » à l'expérience utilisateur – essentiellement ceux de moins de 300 x 400 pixels.
- Décembre 2016 : Chrome ne signale plus à un site que Flash Player est disponible, sauf si l'utilisateur en a autorisé l'exécution sur ledit site.
- Octobre 2017 : disparition de l'option permettant à Flash Player de s'exécuter sans demander la permission.
- Septembre 2018 : tous les sites qui utilisent Flash nécessitent une permission, et ce à chaque session.

D'autres services Google ont suivi le mouvement. Par exemple le réseau publicitaire, où les bannières Flash n'ont [plus droit de cité depuis 2017](#).

*\* Avec Chromium, la transition aura lieu en décembre 2020, parallèlement à la fin du support de Flash par Adobe.*

*Illustration © Adobe*